

Initiatives ministérielles

Notre excédent commercial en 1982—et le ministre aime parler de la crise de 1982—s'élevait à 17,7 milliards de dollars. L'excédent commercial l'année dernière était de 9,5 milliards de dollars. Voyons d'autres chiffres. Le vrai déséquilibre. . .

Une voix: Vous n'avez pas pris le temps de débattre la question.

M. Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Oh, qu'il est susceptible, le député!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): J'invoque le Règlement, madame la Présidente. Je voudrais mettre en garde le député. Il s'agit de l'ALÉNA et il cite des chiffres qui portent sur l'ensemble de nos échanges commerciaux, et pas seulement avec les États-Unis. S'il s'en tient à nos échanges avec les États-Unis, il saurait très bien que c'est. . .

Une voix: C'est un argument et non pas une raison pour invoquer le Règlement.

Mme le vice-président: Les députés à ma gauche voudront au moins, je pense, me laisser entendre une phrase avant de déclarer qu'il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement.

Le ministre voudra probablement profiter de la période des questions ou des observations pour prendre la parole et nous donner les explications qu'il veut faire figurer au compte rendu.

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Madame la Présidente, j'espère que vous ne compterez pas le temps pris par cette intervention inutile d'un ministre susceptible qui n'aime pas entendre dire la vérité dans cette Chambre.

Je voudrais parler d'une chose qu'il a dite à propos des États-Unis. J'aimerais revenir aux chiffres publiés par Statistique Canada relativement à nos échanges commerciaux avec les États-Unis.

Au cours des quatre années qui ont précédé l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange, notre excédent commercial cumulé atteignait 69,1 milliards de dollars, 14 p. 100 de plus que l'excédent enregistré au cours des quatre années qui ont suivi l'entrée en vigueur de cet accord. Et le ministre nous dit que c'est un grand succès. En réalité, notre excédent commercial a considérablement baissé après 1988 et l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange.

Le ministre quitte la Chambre. Nous avons eu le dernier mot. Il bat en retraite, parce qu'il trouve la situation intenable. Il trouve la situation intenable, parce qu'il sait que les chiffres fournis par Statistique Canada et

les chiffres insensés qu'il a voulu présenter à la Chambre au cours de ce débat sont complètement contradictoires. Il n'aime pas entendre la vérité.

Le ministre veut nous faire croire que l'excédent commercial global importe peu parce qu'il refuse de reconnaître que depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange, nos échanges commerciaux avec tous les autres pays du monde, à l'exception des États-Unis, ont diminué, enregistrant un déficit net. Il oublie que le Canada, en tant que nation commerçant avec le monde entier, doit avoir une base commerciale diversifiée comprenant, entre autres, la région du Pacifique, l'Europe, l'Amérique centrale et l'Amérique latine. Le fait est que nos échanges commerciaux avec le reste du monde diminuent.

Notre excédent avec les États-Unis diminue. Nos échanges commerciaux avec le monde diminuent. Le ministre du Commerce extérieur quant à lui, voit la vie en rose, disant que les affaires n'ont jamais été aussi bonnes, qu'elles n'ont jamais été meilleures.

Essayez de dire ça aux Canadiens, aux 1,6 million de Canadiens qui sont la preuve vivante du désastre de cette politique commerciale. Essayez d'expliquer pourquoi ce gouvernement a appliqué la clôture 25 fois au cours des quatre dernières années, soit plus que dans toute l'histoire du Parlement. Les conservateurs se servent de leur majorité pour faire adopter leurs mesures législatives néo-conservatrices à la Chambre parce qu'ils savent que les Canadiens ne les appuieront pas autrement. Tout comme le ministre qui vient de battre en retraite, ils trouvent la situation tout à fait intenable. Ils ne supportent pas la vérité. Ils sont incapables d'affronter la réalité.

• (1705)

Le président suppléant (M. Paproski): S'il vous plaît, le ministre est présent à la Chambre.

M. Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Il est assis dans les banquettes arrière, une place qu'il occupera au cours des quatre prochaines années, après le déclenchement des élections. Il ne fait que se pratiquer et réchauffer la place qu'il va occuper au cours des quatre prochaines années. C'est le meilleur scénario possible pour le ministre. Si les Canadiens en général et ses électeurs en particulier n'ont jamais leur mot à dire, il ne siègera même plus à la Chambre.

Il importe aussi de signaler que cette façon qu'a la machine de propagande gouvernementale d'utiliser les statistiques en vue de berner les Canadiens ne fait que montrer encore une fois que le projet de loi relatif à l'ALÉNA sert vraiment à masquer le genre de program-